

L'an deux mil vingt, le 27 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de DESERTINES, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. LESTAS Bruno, Maire.

Etaient Présents : Mmes & MM. LESTAS B – BLANCHET E - BRICHET M - LEROYER S - JEANNEAU I - RETE J - LODE D - DESHAYES C - ANFRAY A - - LEBLANC H.

Etait Absente Excusée : FOURMOND Rolande

Secrétaire de séance : M. LEBLANC Hervé

Dossier boulangerie.

Monsieur le Maire fait le bilan de la réunion participative du 22 octobre 2020 concernant les attentes pour la boulangerie.

Monsieur le Maire évoque les diverses solutions envisagées : trouver un autre boulanger, mettre en place une association pour gérer la boulangerie, installer des distributeurs.

Mr Blanchet Eric présente un diaporama sur les distributeurs et leurs multiples fonctions.

Mr le Maire expose les 2 possibilités d'achat pour les distributeurs : location avec option d'achat en fin de bail ou achat en investissement, ce dernier pouvant bénéficier de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Valide le choix des distributeurs et accepte le projet d'achat.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Aménagement du cimetière

Monsieur Blanchet Éric présente un diaporama sur l'aménagement de plusieurs cimetières des communes environnantes. Il apparaît que des travaux sont nécessaires dans le cimetière afin d'en faciliter l'accès aux usagers et l'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Accepte le projet d'aménagement du cimetière
- Autorise Mr le Maire à demander des devis.

Ouverture d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite d'un concours, d'un examen ou encore par le biais de l'avancement à l'ancienneté.

.Aussi, à la suite de l'avis favorable de la commission administrative paritaire du CDG 53 en date du 09 octobre 2020, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps partiel (19h30).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de créer à compter du 1er décembre 2020 un emploi permanent à temps non complet (19h30) d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (grade d'avancement).
- supprime concomitamment le poste d'adjoint technique.

- Autorise Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires à ce dossier.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait le point sur la réunion CCAS qui a eu lieu ce jour à 19h30. Au vu de la situation sanitaire, le repas du CCAS prévu le 21 novembre ne pourra avoir lieu mais la décision de porter les repas à domicile ce même jour a été prise. Les membres du CCAS et du Conseil Municipal seront sollicités pour cette action

↳ Monsieur le Maire fait un point sur l'achat des décorations de Noël.

↳ M BLANCHET Éric présente le nouveau logo de la commune, ainsi que le nouveau site internet.

↳ Mme BRICHET Marie fait le bilan de la semaine du goût qui a eu lieu la semaine du 12 au 17 octobre.

La séance est levée à 22h45.

Le 30 octobre 2020
Le Maire,
Bruno LESTAS